

**CIRCULAIRE DE RENTREE
ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**

À CONSERVER PAR LES FAMILLES DURANT TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE

Madame, Monsieur,

Une année scolaire se termine, laissant place à ce temps de vacances estivales qui permet à chacun de se ressourcer et se reposer pour aborder la rentrée de septembre 2018 dans les meilleures conditions.

Pour notre Institution, le cap des 1000 élèves sera franchi, montrant l'attractivité et le dynamisme de nos écoles et de notre collège.

Nous aurons à cœur de faire vivre le projet éducatif de notre ensemble scolaire enraciné dans les valeurs de la congrégation des sœurs Notre Dame. Nous veillerons à maintenir un climat de confiance et respect mutuel, favorable à l'accompagnement et l'épanouissement de chacun.

Vous trouverez dans cette circulaire les informations relatives à la rentrée 2018 qui permettront à chacun de prendre les dispositions nécessaires pour un bon suivi scolaire des enfants et des jeunes que vous nous avez confiés.

Bonnes vacances à tous !

*Fabrice GENIN
Chef d'établissement coordinateur
Directeur du collège Notre Dame*

*Blandine MERLEY
Chef d'établissement 1^{er} degré
Directrice de l'école Saint André*

*François DUGARET
Chef d'établissement 1^{er} degré
Directeur des écoles Alix le Clerc et Sacré Cœur*

COORDONNEES DES SERVICES DE L'INSTITUTION

Direction générale et collège	Fabrice GENIN	04/77/93/54/20	direction@notredamedesperance.fr
Direction école Saint André	Blandine MERLEY	04/77/32/62/83	ecole.saintandre@notredamedesperance.fr
Direction école Alix le Clerc	François DUGARET	04/77/93/54/20	ecole.alixleclerc@notredamedesperance.fr
Direction école du Sacré Cœur	François DUGARET	04/77/74/04/80	ecole.sacrecoeur@notredamedesperance.fr
Secrétariat	Elisabeth LEFEBVRE COMBELLES	04/77/93/54/20 Choix 1	secretariat@notredamedesperance.fr
Comptabilité	Véronique GARCIN	04/77/93/54/20 choix 3	comptabilite@notredamedesperance.fr
Pastorale	Emmanuelle TERRY	04/77/93/72/66	pastorale@notredamedesperance.fr
Responsable vie scolaire	Loïc CHATAGNERET	04/77/93/54/20 choix 1	cpe@notredamedesperance.fr

CALENDRIER SCOLAIRE 2018/2019

Vacances de Toussaint : du vendredi 19 octobre 2018 après la classe au lundi 5 novembre 2018 au matin
Vacances de Noël : du vendredi 21 décembre 2018 après la classe au lundi 7 janvier 2019 au matin
Vacances d'hiver : du vendredi 15 février 2018 après la classe au lundi 04 mars 2019 au matin
Vacances de printemps : du vendredi 10 avril 2018 après la classe au lundi 6 mai 2019 au matin
Vacances d'été : jeudi 4 juillet 2019 après la classe

Mercredi 8/05/2019 : jour férié.

Jeudi de l'Ascension : pas de cours jeudi 30/05 et vendredi 31/05.

Lundi de Pentecôte : 10 juin 2019 : jour férié pour les élèves.

Ecole St André

Informations concernant la rentrée

La rentrée scolaire aura lieu **le lundi 3 septembre 2018 à 8h30**.
Le portail sera ouvert à partir de 8h20.

Les élèves inscrits en Petite Section **nés en 2015**, rentreront seulement le **mardi 4 septembre 2018 à 8 h 30** de façon à leur réserver un accueil plus individualisé.

Pour les nouveaux élèves qui étaient scolarisés dans un autre établissement durant l'année scolaire 2017-2018, merci de nous faire parvenir le plus rapidement possible le certificat de radiation de la dernière école fréquentée, et au plus tard le jour de la rentrée.

Horaires de l'école

Classes maternelles et primaires

* **Matin :**

- accueil à partir de **8 h 20** jusqu'à **8 h 30** lundi, mardi, jeudi et vendredi
- sortie à **11 h 30** lundi, mardi, jeudi, vendredi

* **Après-midi :**

- accueil à partir de **13 h 20** jusqu'à **13 h 30** lundi, mardi, jeudi et vendredi
- sortie : à **16 h 30** lundi, mardi, jeudi et vendredi

* **Accueil péri-scolaire**

- Garderie possible dès 7 h 30 le matin et garderie de 16 h 30 à 18 h 00.
- Tous les services périscolaires fonctionneront dès le lundi 3 septembre et jusqu'au jeudi 4 juillet 2018.

Stationnement devant l'entrée de l'école.

Il est strictement interdit de stationner devant le portail d'entrée . Aux horaires d'entrée et de sortie de l'école, les risques d'accident sont importants. Nous demandons aux parents de se garer plus loin et d'accompagner leurs enfants à pied.

Réunions de parents

Les réunions de rentrée auront lieu, dans la classe de votre enfant, les jours suivants :

Classe de TPS/PS/MS-Virginie Mendez : Lundi 17 septembre 2018 à 17 h 30

Classe de GS/CP – Sabrina Cros : Mardi 18 septembre 2018 à 17 h 30

Classe de CP/CE1 – Geneviève Diaz: Jeudi 20 septembre 2018 à 17 h 30

Classe de CE1/CE2/CM1- Blandine Merley : Vendredi 21 septembre 2018 à 17h30

Classe de CM1/CM2 -Claire Vial : Mardi 25 septembre 2018 à 17h30

Lors de ces réunions :

- les enseignants vous présenteront leurs méthodes, les programmes et leurs attentes,
- les représentants de l'APEL vous expliqueront leur rôle et répondront à vos questions.

PASTORALE AU SEIN DE L'INSTITUTION

L'Institution Notre Dame d'Espérance, établissement catholique d'enseignement sous Tutelle des Sœurs de Notre Dame, permet à des jeunes de vivre dans un climat inspiré de l'Évangile, où la Foi en Jésus-Christ est annoncée, réfléchi et célébrée dans le respect des consciences.

Le projet pastoral, dont sont garants les chefs d'établissement, vise à révéler à chacun sa dimension spirituelle en permettant à tous d'acquérir une culture religieuse, et ainsi de réfléchir au sens de l'Homme, de la vie et de l'Histoire.

La mise en place de ce projet pastoral implique la participation d'une équipe d'animation composée d'enseignants et de parents volontaires prêts à s'engager pour faire vivre dans l'établissement l'Esprit de Dieu et être des témoins du Christ.

**LES INFORMATIONS POUR L'ÉVEIL À LA FOI, LA CULTURE CHRETIENNE ET LA
CATECHÈSE SERONT DONNÉES LORS DES RÉUNIONS DE CLASSE**

CELEBRATION DE RENTRÉE

**POUR TOUS LES ÉLÈVES
DES ÉCOLES, DU COLLÈGE ET LEUR FAMILLE**

LE LUNDI 24 SEPTEMBRE À 17 h 00

Salle Alix le Clerc sur le site de Bel Air 16, rue Jean-François Révollier

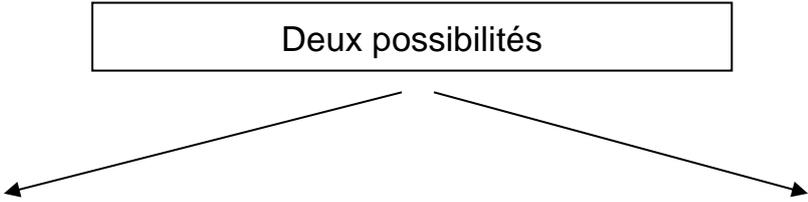
INFORMATIONS RESTAURATION 2018 – 2019

A compter de cette nouvelle rentrée scolaire, le service de restauration va connaître des changements importants.

La prestation va être confiée à **la société Elios** à la place de la société Newrest. Nicolas Sigaud sera toujours le chef de .La société Elios , dans un souci de qualité et d'équilibre alimentaire, proposera à tous les élèves des écoles et du collège **un menu à 5 composantes (entrée, plat, garniture, laitage, dessert)** au lieu de 4 auparavant.

De plus, un produit Bio sera systématiquement présent chaque jour au menu. A noter que pour cette nouvelle année scolaire, aucune augmentation de tarif des abonnements n'a été pratiquée.

Deux possibilités



1. Abonnement 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine

L'élève déjeune les jours choisis par la famille (lundi, mardi, jeudi, vendredi):

Tarif annuel : Maternelle, primaire

Inscription pour 1 jour : 204 €
Inscription pour 2 jours : 395 €
Inscription pour 3 jours : 545 €
Inscription pour 4 jours : 690 €

Règlement :

Les abonnements à la demi-pension, aux études et à la garderie seront comptabilisés sur la facture annuelle.

Aucun changement de régime de restauration n'est possible en cours d'année scolaire.

Pour souscrire un abonnement cantine, une circulaire vous sera remise le jour de la rentrée.

2. Repas occasionnels

L'élève déjeune les jours choisis ponctuellement par la famille.

La famille achète sur le site « Ecole directe » des repas au tarif de 5,90 € pour les élèves de maternelle et de primaires.

Les réservations de repas occasionnels doivent se faire sur le site

« Ecole directe » au plus tard la veille jusqu'à 23 h 00.

Tout repas non prévu et déclaré le jour même sera accepté mais facturé au prix de 7,30 €.

Ces modalités doivent être scrupuleusement respectées, faute de quoi l'enfant ne pourra être accueilli à la restauration.

RESTAURATION 2018-2019 PAIEMENT ET RESERVATION

Depuis septembre 2015, un nouveau fonctionnement a été mis en place pour la cantine de vos enfants via le site ecoledirecte.com. Voici la marche à suivre :

Cas n°1 Votre enfant est abonné pour le lundi et/ou le mardi et/ou le jeudi et/ou le vendredi

Le règlement se fait avec la facture annuelle.

Pour manger un autre jour (en dehors de l'abonnement), vous devez réserver au plus tard **la veille avant 23h**.

Voir ci-dessous Cas n° 2.

Cas n° 2 Votre enfant mange occasionnellement à la cantine

Deux choses à faire :

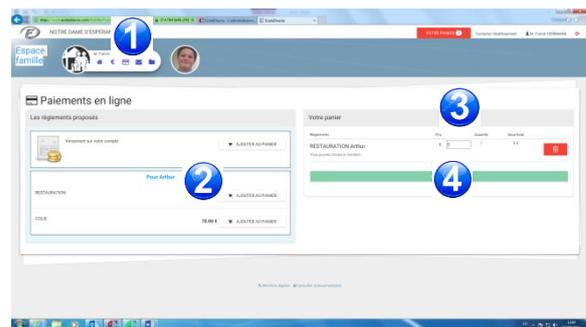
1- Alimenter son compte (il y a un compte par enfant) sur le site web www.ecoledirecte.com

C'est-à-dire mettre de l'argent sur son compte par carte bancaire. **Le site est sécurisé.**

Les anciens élèves conservent leur code d'accès. Un identifiant et un mot de passe seront remis aux nouveaux élèves, le jour du retrait des colis.



- 1 Cliquez sur l'icône « carte bleue ».
- 2 Cliquez sur le panier restauration de votre enfant.
- 3 Saisissez le montant en euros correspondant au nombre de repas souhaité. Utilisez le « . » et non la « , » la séparation des décimales.
- 4 Cliquez sur la barre verte « payer ».



pour

Pour des cas très exceptionnels, il sera possible de déposer chèque ou espèces au secrétariat. La comptabilité alimentera alors le compte de votre enfant sur le site web.

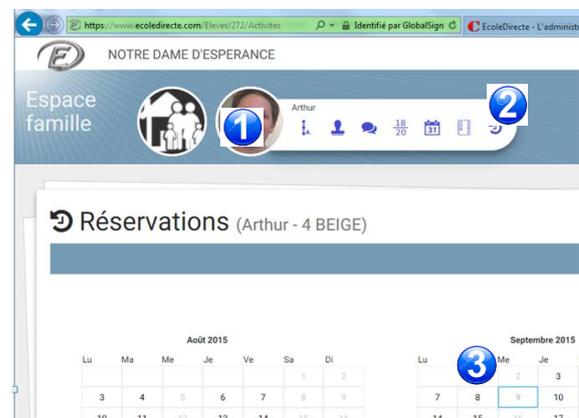
2- Réserver les repas à l'avance sur le planning

Vous pouvez réserver pour plusieurs mois à l'avance et avez jusqu'à la veille 23h pour réserver/modifier un repas pour le lendemain.

- 1 Cliquez sur le nom de votre enfant,
- 2 Cliquez sur réservation.
- 3 Cochez les jours où votre enfant va manger à la cantine.

En cas d'oubli de réservation, prévenir l'enseignant de votre enfant avant 9h du matin. Ce repas vous sera facturé 7,30 €.

Nous comptons sur vous pour la bonne mise en application de ce fonctionnement et restons à votre écoute pour toutes vos questions.



Pendant les vacances, en cas de nécessité, vous pouvez laisser un mail sur l'adresse suivante : ecole.saintandre@notredamedesperance.fr .

Les enfants seront en vacances après la classe le **JEUDI 5 JUILLET**. Les absences doivent être justifiées par un mot d'excuses.

FOURNITURES

Nous remettrons les fournitures aux élèves le jour de la rentrée et vous devrez les payer ensuite .

Il n'y aura pas de distribution de colis cette année.

Tout le matériel sera conservé en classe.

Vous trouverez ci-joint la liste de ce que vous devez prévoir pour votre ou vos enfants le jour de la rentrée.

Coupon à compléter et à remettre aux maitresses

le LUNDI 3 SEPTEMBRE

✂-----

ABONNEMENT RESTAURATION ET GARDERIE

Nom **Prénoms**.....

Classes

- Souscription d'un **abonnement cantine** oui non

Quels jours ?

- Souscription d'un **abonnement garderie matin** oui non

- Souscription d'un **abonnement garderie du soir** oui non

Signature